

# Elaboration du Plan de Mobilité Simplifié de Grand Châtellerault

Atelier avec les citoyens

Mercredi 4 octobre 2023



## Ordre du jour de la réunion

- Introduction : objectifs et calendrier
- Synthèse du diagnostic
- Axes stratégiques et enjeux
- Consultation numérique sur les aspirations de mobilité en 2030
- Echanges collectifs sur les aspirations de mobilité
- Conclusion : prochaines échéances

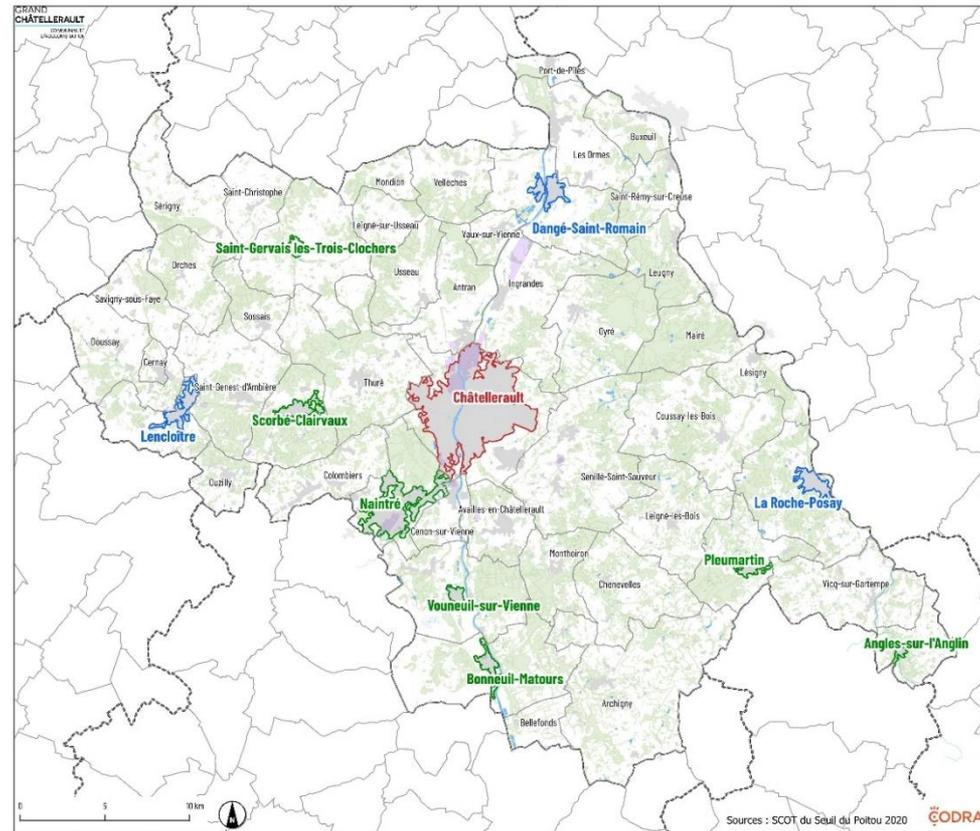
# Introduction : objectifs et calendrier



# Objectifs de la démarche

## Plan de Mobilité Simplifié (PMS)

- *Le PMS est une démarche volontaire, pour les territoires de moins de 100 000 habitants (LOM)*
- *L'objectif est d'établir une stratégie globale de mobilité à l'échelle du territoire de la communauté de communes, associant tous les modes de déplacements (réguliers, à la demande, partagés...).*
- *Cette stratégie s'efforcera de desservir tous les secteurs du territoire, y compris les secteurs ruraux ou à l'écart des pôles d'échanges, et de répondre aux besoins de tous les usagers, notamment les publics vulnérables.*



Polarités urbaines

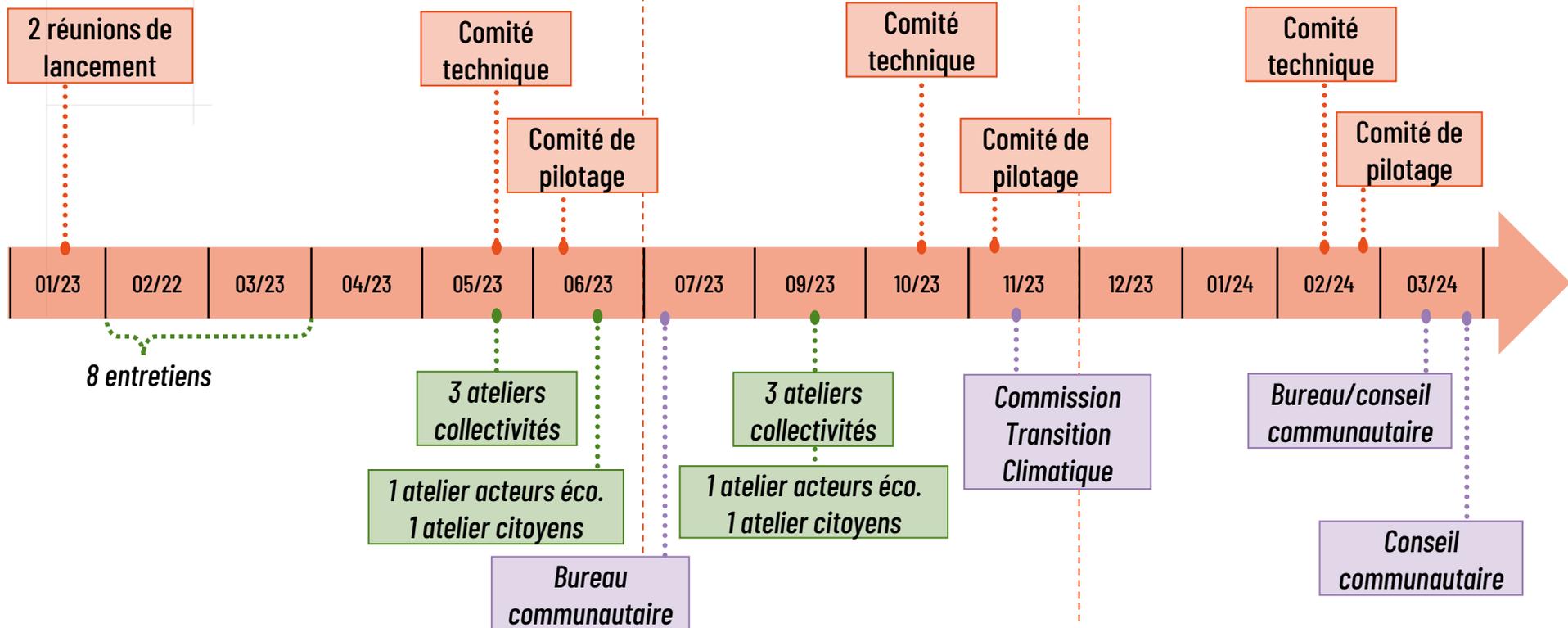
Types de polarités  
■ Grand pôle urbain  
■ Pôle de bassin de vie  
■ Autre ville

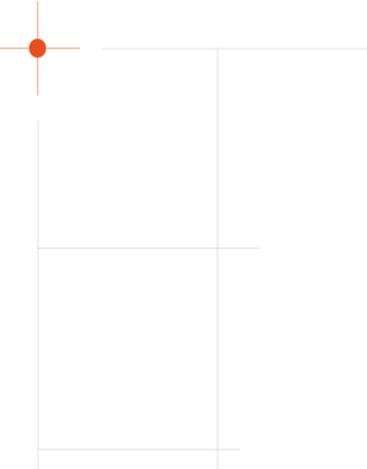
# Calendrier

## Phase 1 : Diagnostic

## Phase 2 : Scénarios

## Phase 3 : Programme d'actions





# Synthèse du diagnostic

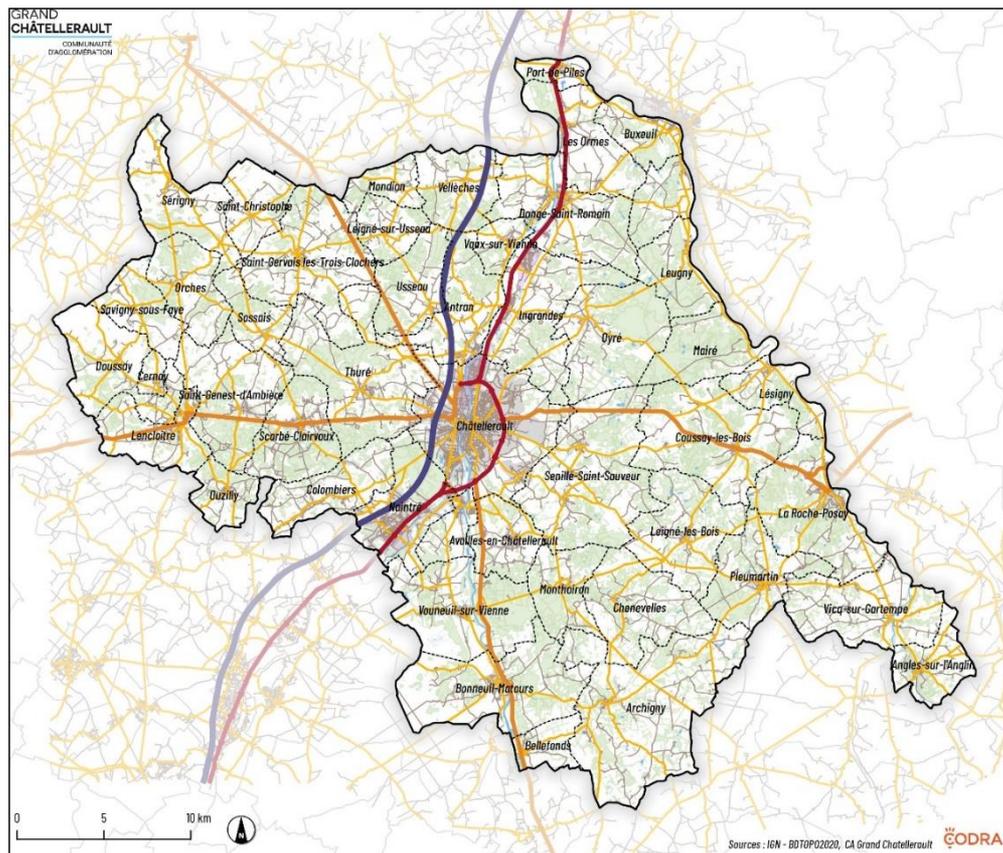
# Réseau de voirie – Hiérarchie routière

Un réseau routier de vocation structurante et de liaison intercommunale organisé en étoile autour de Châtelleraut

Une rocade routière partielle, formée par la RD 161, avec un aménagement de type « autoroutier », formant une coupure à l'approche de Châtelleraut

Des RD traversant le pôle de Châtelleraut (RD 910, RD 1) en voie de requalification

Une voie de liaison intercommunale desservant le pôle de Châtelleraut et les « pôles de bassin de vie » de Lençloître et La-Roche-Posay



Contexte du territoire

- Voie magistrale
- Voie structurante
- Voie de liaison intercommunale
- Voie de liaison communale
- Voie de desserte locale

# Transports collectifs – Niveaux d’offres dans les pôles d’échanges

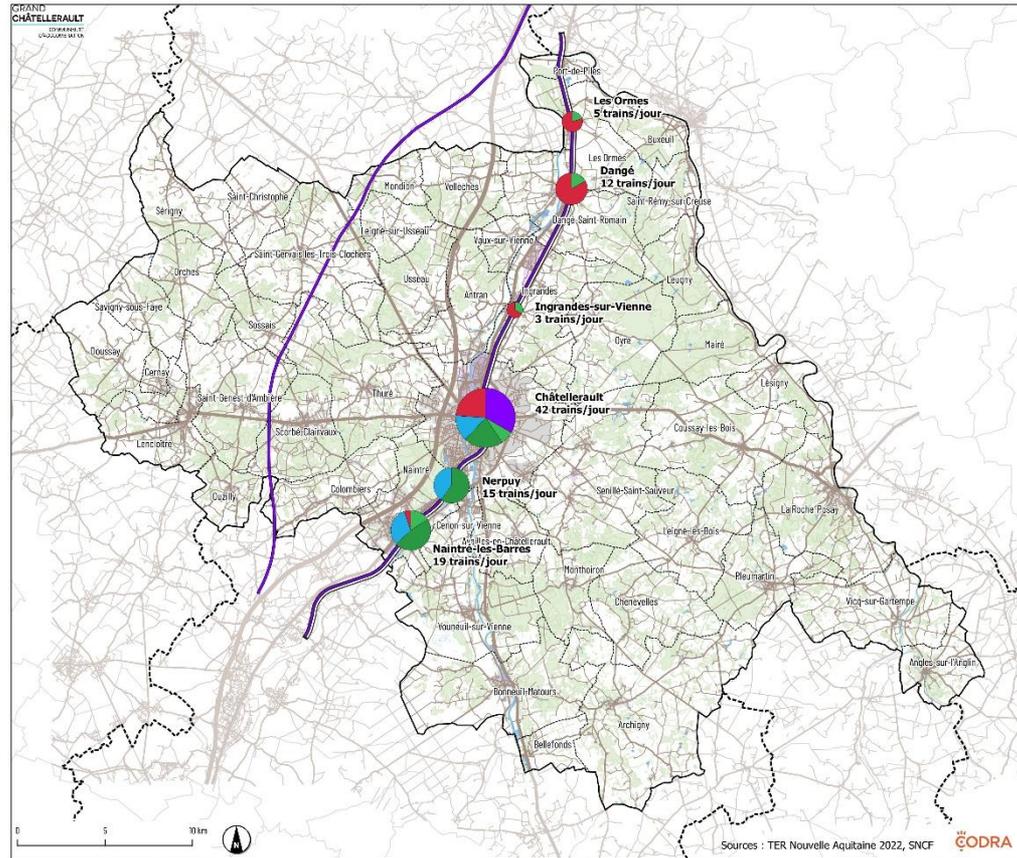
Six gares desservies par le réseau TER, dont Châtelleraut, desservie par le TGV aussi

Des liaisons TER entre Poitiers et Tours via Châtelleraut (ligne 11) et entre Châtelleraut et Angoulême via Poitiers (ligne 12+)

3 types de lignes TER :

- **TER Liné'R** desservant chaque gare (lignes **L11** et **L12+**)
- **TER Facilit'R** reliant les villes périphériques à une grande ville (ligne **F11** entre Châtelleraut et Poitiers)
- **TER Direct'R** reliant directement deux grandes villes (ligne **D11** entre Poitiers et Tours)

Une desserte plus importante à Châtelleraut (42 trains/jour), ainsi que sur les gares au Sud (Naintré avec 19 trains/jour, Nerpy avec 15 trains/jour)



Niveaux de desserte ferroviaire



# Transports collectifs – Réseaux de transports routiers

3 lignes interurbaines de la Région :

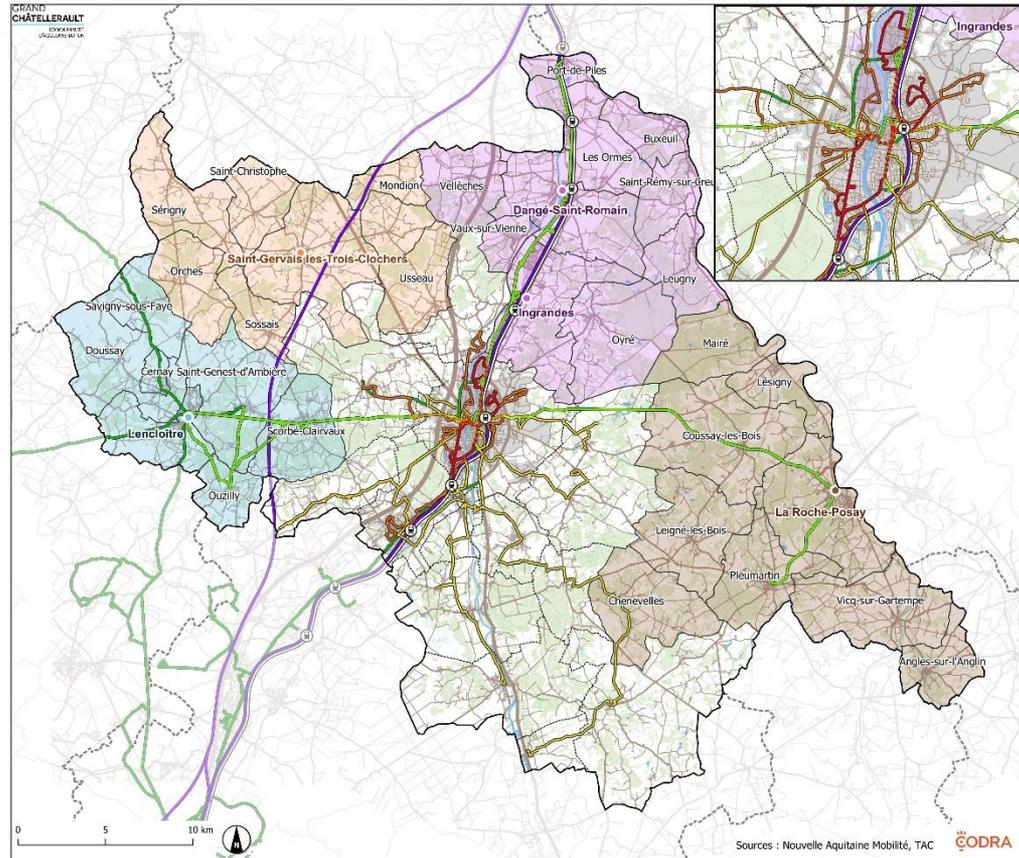
- 111 : Poitiers – Mont-sur-Guesnes
- 112 : Poitiers – Châtelleraut
- 116 : Châtelleraut – Loudun

Un réseau TAC (organisé par la CAGC) hiérarchisé selon plusieurs catégories :

- Lignes fortes : internes à Châtelleraut, niveau de desserte le plus élevé
- Lignes complémentaires : rabattement vers le centre de Châtelleraut, depuis certaines communes limitrophes
- Lignes périurbaines et interurbaines : rabattement Châtelleraut depuis des communes plus éloignées (dont Lençloître, Dangé-Saint-Romain et Pleumartin)

De nombreux villages non desservis par des lignes régulières de transports collectifs, présentant un enjeu de rabattement vers les gares ou autres pôles d'échanges locaux

Un service de TAD zonal (porte à porte) en rabattement vers 5 centralités (mardi matin) et vers Châtelleraut (jeudi)



Hierarchie des transports collectifs



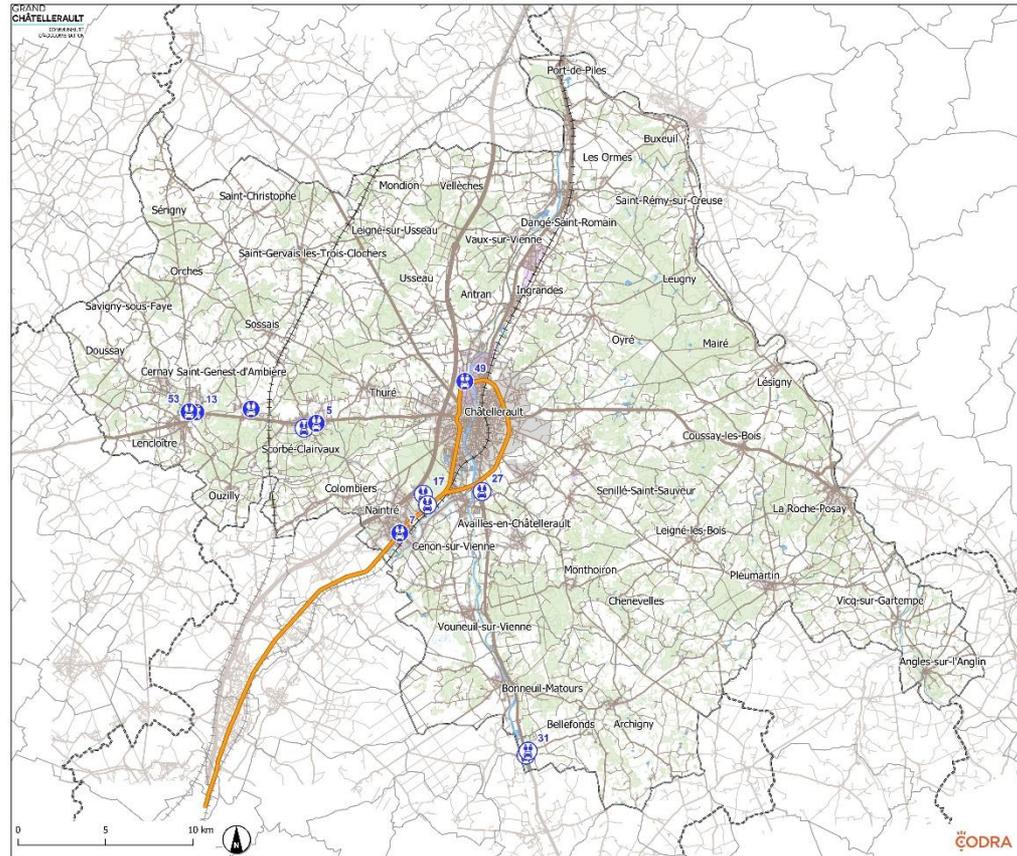
# Autres services de mobilité - Offre de covoiturage

Le territoire dispose de 12 aires de covoiturage :

- 6 aires formelles (Châtelleraut, Naintré, Scorbé-Clairvaux, Saint-Genest-d'Ambière, Lençloître)
- 6 aires informelles (lieux de covoitages ne bénéficiant pas de signalétique spécifique)

Des aires situées à proximités des grandes infrastructures routières (autoroute A10, RD725 ou RD910)

Une ligne de covoiturage entre Poitiers et Châtelleraut dont le tronçon Châtelleraut – Futuroscope va ouvrir à l'horizon 2024



Aires de covoiturage

Aires de covoiturage  
● Aire matérialisée  
● Aire non matérialisée  
Ligne de covoiturage  
— Ligne Poitiers-Châtelleraut



# Autres services de mobilité - Services Vélib'leu

## Services Vélib'leu :

- Location moyenne et longue durée (1 mois ou 6 mois) de 250 vélos, dont 132 VAE, avec un tarif progressif
- Location en libre-service : 13 stations et 24 VLS réparties à Châtelleraut et les communes les plus denses, un service en développement
- Aide à l'achat de VAE de 300 € (abonnés Vélib'leu) ou 200 € (non-abonnés), avec une enveloppe de 70 K € en 2023
- Box sécurisé en gare de Châtelleraut



## STATIONS



## Tarifs de la location longue durée

FORFAIT	CLASSIQUE		ÉLECTRIQUE	
		Réduit		Réduit
<b>1 mois*</b>	18€	9€	40€	30€
<b>6 mois</b>	90€	45€	250€	200€
<b>Plus de 6 mois (renouvellement)**</b>			500€	400€

## Autres services de mobilité – Mobilité solidaire

Transports solidaire mis en place par le CIF-SP :

- Entraide citoyenne, mise en relation de personnes en difficulté de transports avec des chauffeurs bénévoles
- Service coconstruit avec les partenaires locaux (communes, associations ...)
- 1 305 trajets réalisés en 2022
- Motifs principaux de déplacements : raisons médicales (58%) et courses (19%)



Pôle Mobilité (ADSEA 86) :

- Conseil en mobilité (bilan de compétences, accompagnement, ateliers...)
- Auto-école associative (formation, aide financière...)
- Location solidaire (voitures, scooters, vélos...)



ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR



# Pratiques de mobilité - Axes de demande à l'échelle élargie

Une forte demande de rabattement vers Châtellerault, depuis les communes voisines, ainsi que depuis Dangé-Saint-Romain, Ingrandes, Scorbé-Clairvaux, Vouneuil-sur-Vienne, Bonneuil-Matours.

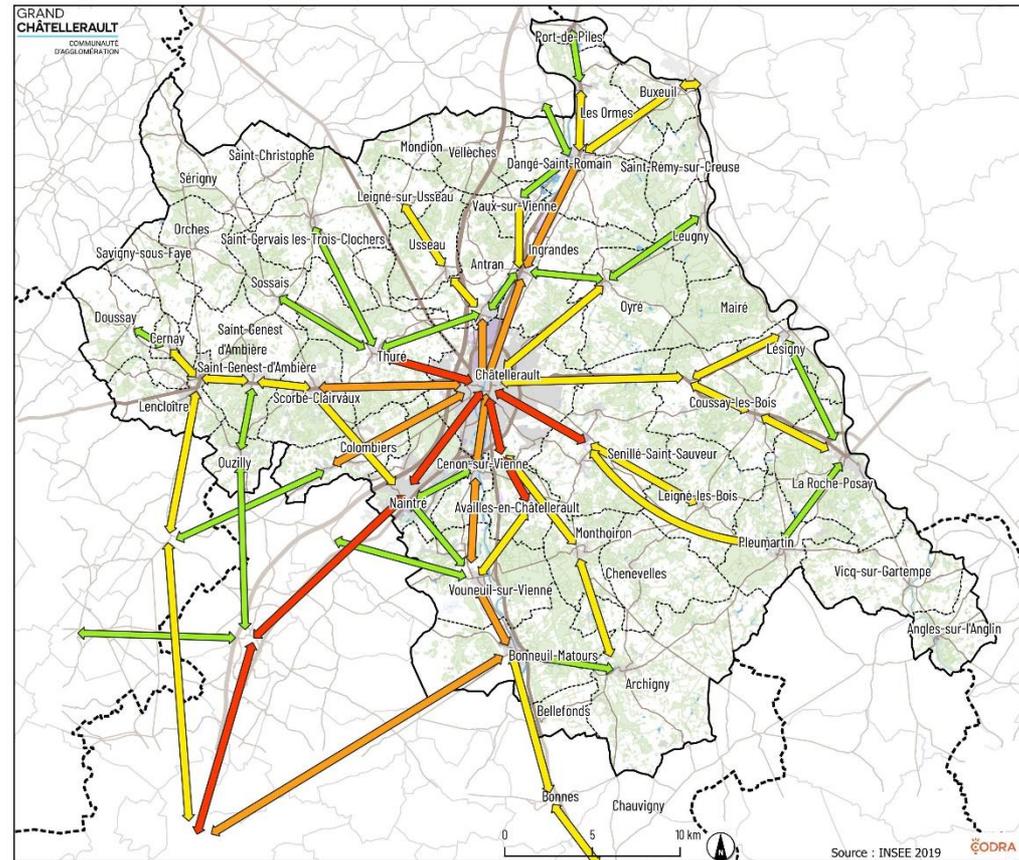
Des demandes plus modérées vers les autres pôles urbains du territoire (Lençloître, Dangé-Saint-Romain, La-Roche-Posay, Bonneuil-Matours...)

Un axe Nord-Sud caractérisé par un besoin majeur entre Châtellerault et Poitiers, et important entre Dangé-Saint-Romain et Châtellerault

Un axe desservi par plusieurs infrastructures de déplacements (axes routiers structurants, lignes de transports ferrés et routiers)

Une transversale Est-Ouest avec une demande moins élevée que l'axe Nord-Sud

Des connexions sortantes vers la le Grand Poitiers au Sud et vers Descartes au Nord





# Axes stratégiques

A valider par les élus

**1. Concevoir des solutions de mobilité performantes et durables pour les mobilités du quotidien**

**2. Déterminer une typologie pour les gares du territoire, en valorisant les gares secondaires**

**3. S'appuyer sur les polarités locales du territoire pour renforcer l'accessibilité aux services**

**4. Repenser la place de la voiture dans l'espace public en vue d'améliorer le cadre de vie**

**5. Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, en ciblant en particulier les publics précaires**

**6. Concevoir la mobilité en articulation avec l'urbanisme, en préfigurant les stratégies urbaines futures**

## 1. Concevoir des solutions de mobilité performantes et durables pour les mobilités du quotidien

- Apporter une réponse multimodale performante aux **déplacements vers Châtelleraut**, en valorisant le réseau TAC
- Répondre aussi aux **déplacements vers les 3 pôles de bassin de vie (Lencloître, Dangé-Saint-Romain, La Roche-Posay)** et vers les 7 autres polarités réparties sur le territoire
- **Contribuer aux réflexions sur l'avenir du réseau TAC**, en accord avec les ambitions et les ressources de la Collectivité
- Favoriser la mobilité en transports collectifs et à vélo **entre les gares, les zones urbanisées et les zones d'activités**
- Mobiliser le potentiel de **la mobilité partagée**, notamment vers Châtelleraut, les polarités de bassin de vie et les zones d'activités

## 2. Déterminer une typologie pour les gares du territoire, en valorisant les gares secondaires

- Penser les solutions de **rabattement vers l'ensemble des gares**, en tenant compte des logiques de d'intermodalité à l'échelle de l'agglomération et au-delà
- Mener une réflexion sur **l'offre en stationnement aux gares**, afin de répondre à la demande tout en rééquilibrant les flux entre les gares
- **Profiter de la mise en œuvre du schéma cyclable** pour développer des solutions intermodales, associant vélo, modes collectifs et partagés

### 3. S'appuyer sur les polarités du territoire pour renforcer l'accessibilité aux services

- **Réfléchir à la création de « hubs de mobilité »** à vocation locale dans les polarités
- Développer **une « mobilité inversée »**, en développant des services pérennes (ex : tiers-lieux) ou temporaires (ex : services itinérants) dans les polarités de bassin de vie et les autres polarités

### 4. Repenser la place de la voiture dans l'espace public en vue d'améliorer le cadre de vie

- **Réinterroger la place de la voiture** en dans les espaces urbanisés, et plus largement la fonction des espaces publics, dans les polarités du territoire
- **Requalifier les axes routiers dans les polarités urbaines**, pour renforcer leur statut local et limiter les conflits d'usages, apaiser la circulation sur les voies locales
- Réfléchir à **la vocation multimodale des axes routiers**, intégrant modes actifs et partagés

## 5. Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, en ciblant en particulier les publics précaires

- Requalifier **les zones d'activités** et leurs itinéraires d'accès en faveur des mobilités actives
- Travailler avec **les entreprises** pour développer une mobilité plus durable vers l'emploi
- Favoriser la pratique de la mobilité durable vers **les établissements scolaires**
- Poursuivre le développement des solutions de **mobilité solidaire** pour les publics précaires (ex : vers les services de santé)

## 6. Concevoir la mobilité en articulation avec l'urbanisme, en préfigurant les stratégies urbaines futures

- Lancer **une dynamique sur la mobilité et l'urbanisme**, en lien avec la valorisation des centralités, en accord avec les orientations du SCOT
- Prendre en compte **les impacts des projets de mobilité** en termes de santé, bien-être et cohésion sociale





Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **IYNDRH**



Si vous aviez la possibilité d'améliorer les conditions de déplacement et de réduire les contraintes liées aux déplacements, que feriez-vous ? (3 réponses possibles, maximum)



- 1 Des transports collectifs plus performants, rapides, réguliers et confortables 0% 0
- 2 Moins de correspondances / des correspondances plus faciles entre les modes 0% 0
- 3 Des services de mobilité partagée (ex : covoiturage), permettant de réduire l'utilisation des voitures individuelles 0% 0
- 4 Plus de pistes cyclables et de cheminements piétons vers les destinations 0% 0
- 5 Des applications numériques permettant de mieux accéder aux services de transport 0% 0
- 6 Plus de routes et parkings, et la réduction des coûts de la voiture, afin de faciliter la circulation automobile 0% 0

Cliquez sur l'écran projeté pour lancer la question



Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **IYNDRH**



Si vous pouviez intervenir sur l'organisation du territoire, que feriez-vous ? (3 réponses possibles, maximum)



1

Réorganisation de la localisation des activités et des logements afin de réduire les temps de transport domicile-travail

0%

0

2

Développement des outils numériques permettant aux habitants de faire un maximum de choses de chez eux (travailler, acheter, communiquer...) et de se déplacer moins souvent

0%

0

3

Optimisation de la localisation des services et des logements pour faire en sorte que chacun puisse disposer de tous les services du quotidien à proximité de son domicile

0%

0

4

Mise en place de tiers-lieux et de services itinérants dans les villages, pour favoriser les déplacements de proximité dans les secteurs peu denses

0%

0

5

Aucune action car la solution aux difficultés de déplacements réside plutôt dans l'amélioration des transports

0%

0

Cliquez sur l'écran projeté pour lancer la question



Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **IYNDRH**



Lesquelles de ces phrases correspondent le mieux à votre vision d'une mobilité rêvée en 2030 sur le territoire ? (3 réponses possibles, maximum)



1

Les transports collectifs se développent et deviennent plus fréquents, rapides, confortables

0% 0

5

Les services à distance se développent et les employeurs offrent la possibilité aux salariés de pratiquer le ...

0% 0

2

Les applications numériques se diffusent chez les habitants permettant de combiner les différents modes de transport

0% 0

6

L'utilisation des voitures individuelles est fortement maîtrisée au profit des autres modes de déplacements.

0% 0

3

Les services de mobilité partagée (ex : covoiturage) se généralisent sur le territoire

0% 0

7

Le territoire se réorganise permettant à chacun de réaliser la plupart de ses déplacements quotidiens à ...

0% 0

4

Les pistes cyclables et les services dédiés au vélo se généralisent

0% 0

8

Les mesures en faveur de l'automobile permettent de continuer à se déplacer en voiture mais sans les embarras

0% 0





## Echanges collectifs sur les aspirations de mobilité



# Quelles aspirations ? Quelles pistes d'actions ?

- Quelles sont les grandes priorités des citoyens pour la mobilité en 2030 ?
- Quelles actions pour mettre en œuvre cette vision de la mobilité ?
- Quelles mesures déjà lancées ou tendances sociétales pourraient contribuer à cette stratégie ?
- Les citoyens seraient-ils prêts à faire évoluer leurs comportements ? A quelles conditions ? Dans quelles mesures ?
- Quelles priorités en termes de santé publique, de bien-être, de cohésion sociale, de rythme de vie ? Quels liens avec la mobilité ?
- Quelle participation citoyenne à la réalisation / la mise en œuvre du PMS ?







MERCI DE  
VOTRE ATTENTION !



**CODRA Conseil**  
Agence Bagneux  
157, rue des Blains  
92 220 Bagneux  
01 45 36 16 16  
codra@codra-conseil.com

  [www.codra-conseil.com](http://www.codra-conseil.com)

